Nous ne saluerons pas la mémoire de Jacques Chirac par une minute de silence.

Monsieur Chirac fut Président de la République, certes, comme tant d'autres. Monsieur Chirac aurait barré la route aux extrêmes, il serait une grande figure de la République, etc. Enfin il est aussi celui qui a, à Orléans, parlé du feignant immigré qui, avec sa ribambelle de gamins, "le bruit et l'odeur", dérange le brave travailleur français. Il est celui qui a envoyé des hordes de cadres UMP exiger des maires qu'ils donnent leur signature pour cautionner la candidature de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 2002, dont on connait l'issue. Il est celui qui a, pendant des années, tenu d'une main de fer la mairie de Paris et mis en place, avec ses lieutenants, un système industriel de fraude aux élections. Il est celui qui a été condamné pour « détournement de fonds publics », « abus de confiance », « prise illégale d'intérêts » et « délits d'ingérence ». Nous ne pouvons pas, décemment, saluer cela plus que de rigueur.

Mais nous profiterons de cette occasion offerte par notre administration pour saluer la mémoire de Christine Renon, directrice d'école qui a signé une dénonciation précise et circonstanciée des conditions d'une rare violence institutionnelle dans lesquelles elle a dû exercer son métier avant de se donner la mort. Nous saluerons avec adelphité les habitants de Rouen et des environs, et tous les autres, qui ont vu pleuvoir sur eux du pétrole et qui se battent encore, dans une indifférence poisseuse comme un produit chimique, avec une pollution dont on refuse obstinément de leur donner les causes.

Mathieu Billière